

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Fourmex boîte appât fourmis

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2023-0002

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0030277-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Spinant BA
KB Fourmex boîte appât fourmis, KB Fourmex Mierenlokdoos
Substral Fourmex mierenlokdoos - Substral Fourmex boîte appât fourmis
Fourmex Mierenlokdoos - Fourmex boîte appât fourmis

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Evergreen Garden Care Belgium
	Adresse	Voshol 8 9160 Lokeren Belgique
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2023-0002	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0030277-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	12/01/2023	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	12/01/2028	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Evergreen Garden Care France SAS
<b>Adresse du fabricant</b>	4 Allée des Séquoias 69760 Limonest France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Usine de Fourneau 27580 Bourth France

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	49 - Spinosad
<b>Nom du fabricant</b>	Corteva Agriscience France S.A.S.
<b>Adresse du fabricant</b>	Guyancourt 78280 Guyancourt France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	305 North Huron Avenue, Harbor Beach 48441 Michigan États-Unis

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Spinosad	Spinosad as a mixture of 50-95 % spinosyn A and 5-50 % spinosyn D.	Substance active	168316-95-8	434-300-1	0,089
1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one	Substance non active	2634-33-5	220-120-9	0,002

### 2.2. Type de formulation

RB - Appât (prêt à l'emploi)
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Conseils de prudence</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales/régionales Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales/régionales

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Usage #1 - Insecticide - Fourmis (tous stades, nids) - Grand public (non professionnel) - Boîte d'appât prêt à l'emploi - Intérieur et extérieur

Type de produit	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Insecticide
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Lasius niger</i> Nom commun: la fourmi noire des jardins Stade de développement: tous les stades, nids (reine, adultes, larves)
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur  Insecticide à utiliser dans et autour de la maison sur des terrains revêtus (à l'extérieur, comme des terrasses, balcons)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Appât (prêt à l'emploi ) Description détaillée:  Boîte d'appât prêt à l'emploi
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: Une boîte d'appât contient 10 g du produit, ce qui correspond à 8,9 mg de l'ingrédient actif Spinosad Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications:  Une seule boîte à appât sur le passage des fourmis ou nid. Un maximum de 2 boîtes d'appât par 15 m <sup>2</sup> , placées à des endroits distincts.  Remplacer la boîte d'appât après 4 semaines si les fourmis sont encore visibles. Maximum 11 applications par an.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte d'appât en polystyrène pré-remplie, 10 g par boîte appât (dimensions 77,8 x 19,35)

mm).

Vendues sous blister par 1-2-4 boîtes d'appât

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

---

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

---

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

---

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

---

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

---

### 5. Conditions générales d'utilisation

#### 5.1. Consignes d'utilisation

Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies.  
Placez une boîte d'appât à proximité de chaque chemin de passage trouvé, avec un maximum de deux boîtes d'appât par 15 m<sup>2</sup>. Si deux boîtes d'appât sont utilisées, elles doivent être placées dans des endroits séparés (passage/nids séparés).

Avant le traitement, éliminez toutes les sources de nourriture naturelles pour les fourmis de la zone à traiter.

N'exposez pas les boîtes d'appât à la lumière du soleil ou à la chaleur (par exemple un radiateur).

N'appliquez la boîte d'appât que sur des surfaces dures près du nid de fourmis ou sur le passage des fourmis dans des zones sèches et abritées.

Ne placez les boîtes d'appât qu'à un endroit où elles sont protégées contre la submersion, l'humidité (c'est-à-dire à l'abri de la pluie, des inondations et des eaux de nettoyage) et/ou des dommages pour éviter que le produit ne soit rejeté dans l'environnement.

N'essayez pas de forcer l'ouverture de la boîte d'appât.

Collectez les boîtes d'appât à la fin du traitement.

Réappliquez un traitement en cas de nouvelle contamination sans dépasser le nombre maximum autorisé de traitements par an (soit 11 applications).

Si l'infestation persiste malgré le respect des instructions sur l'étiquette, contactez un professionnel de la lutte antiparasitaire.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Ce biocide contient du spinosad qui est dangereux pour les abeilles.

Le produit doit être appliqué de manière à ce que les animaux domestiques, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux et le bétail n'entrent pas en contact avec le produit.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'emballage/l'étiquette.

Effets directs ou indirects probables : Aucun connu.

Consignes de premiers soins :

APRÈS INHALATION : Sans objet

EN CAS D'INGESTION : Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Si des symptômes apparaissent, rincer abondamment à l'eau. Retirez les lentilles de contact, si elles sont adaptées et faciles à enlever. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Mesures de protection de l'environnement : Le produit et le récipient ne doivent pas toucher terrains non revêtus, les plans d'eau et les égouts. Informer les autorités compétentes en cas de contamination.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Éliminer le contenu/récepteur dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationales.  
Éliminer le contenu (les résidues) dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationales.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Tenir hors de portée des enfants et des animaux domestiques non ciblés  
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Stocker à une température ne dépassant pas 35°C.

Date d'expiration: 2 ans.

## 6. Autres informations